Orientations stratégiques 2012	OBJECTIFS 2012	Orientations 2004	OBJECTIFS 2004	Révision
I. GARANTIR UNE QUALITÉ DE L'ÉTANG À LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET DES OBJECTIFS DE BON ÉTAT DCE	Maîtriser les flux de rejets par rapport aux capacités de la lagune.	I. Garantir une qualité de l'étang et un partage de l'espace à la hauteur des exigences des activités traditionnelles	Réduire les apports domestiques	l.1.
	Réduire les apports diffus.		Réduire les apports diffus	1.2.
	Améliorer la connaissance des milieux et de leur fonctionnement.		Gérer les usages sur l'étang	IV.1.
II. PROTÉGER LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET DÉFINIR LES CONDITIONS DE LEUR EXPLOITATION	Préserver les apports d'eau douce nécessaires à la qualité de la lagune et des milieux aquatiques.	III. Protéger la qualité des eaux souterraines et mieux gérer leur	Préserver la qualité des eaux souterraines	II.1.
	Préserver la qualité des eaux souterraines, notamment les ressources majeures pour l'AEP.		Préserver la ressource en eau potable	II.2.
	Favoriser une gestion cohérente des ressources, notamment des eaux superficielles sur le secteur des nappes Plio-quaternaires.		Pas prévus	à faire
	Informer-sensibiliser sur la fragilité de la ressource en eau souterraine.		Informer	II.4.
III. PRÉSERVER LA VALEUR PATRIMONIALE DES ZONES HUMIDES ET DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES	Préserver et reconquérir les zones humides et les milieux remarquables présents sur le périmètre du SAGE.	II. Préserver la valeur patrimoniale des zones humides	Mieux gérer les zones humides	III.1.
	Protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune.		Agir pour améliorer ou préserver la qualité du milieu	III.2.
			Protéger les zones humides remarquables	III.2.
IV. POURSUIVRE LA GESTION CONCERTÉE LOCALE ET ASSURER UN PARTAGE DE L'ESPACE ÉQUILIBRÉ ENTRE TOUS LES USAGES	Clarifier et gérer les usages sur l'étang et son pourtour.	IV. Améliorer le fonctionnement hydraulique des milieux	Affiner les connaissances sur le fonctionnement des milieux aquatiques	I.3.
	Favoriser la gestion concertée des graus en lien avec les usages et la qualité de la lagune.		Mieux gérer les portes des graus	IV.2.
	Renforcer le rôle de la CLE dans le développement de son territoire.	V. Poursuivre la gestion concertée au niveau local	Créer une structure de gestion	IV.3.
V. INTÉGRER LA FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX	Expliciter la règlementation, les plans de gestion et leur application locale.	Pas prévus	Pas prévus	à faire
	Veiller à la préservation de la fonctionnalité des milieux dans la prévention des risques.			à faire